arche MC2

LE DIGITAL AU SERVICE DE LA PERSONNE

DIFFUSION RESTREINTE

Viesion

Géoréférencement des QPV

Historique du document

Version	Date	Rôle	Acteur	Commentaires
1	20/09/2023	Rédacteur	RST	
2	17/06/2025	Rédacteur	RST	Prise en compte des **QPV 2024**

Sommaire

1. Contexte 3

2. Mise en œuvre 3

2.1 Configuration préalable 3

2.1.1 QPV 2015 3

2.1.2 QPV 2024 4

2.2 Saisie d'une adresse 4

2.2.1 Adresse avec QPV 4

2.2.2 Plus de saisie manuelle des QPV 5

2.2.3 Adresse ne relevant pas d'un QPV 6

2.2.4 Adresse avec plusieurs types de zones 6

2.2.5 Non modification d'un QPV codé 7

2.3 Non rétroactivité du géoréférencement 7

2.4 QPV codés 7

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

1. Contexte

Viesion permet de configurer et suivre les « zones » attachées aux adresses. Les « zones » sont des subdivisions des communes, au titre desquelles on trouve notamment les « types de zones » **Quartier Prioritaire de la politique de la Ville**.

Les types de zones et les zones sont complètement configurables dans Viesion par les administrateurs habilités.

Viesion permet d'obtenir automatiquement le rattachement d'une adresse à un **QPV** en fonction de l'adresse saisie.

Remarque : Les autres types de zones pourront continuer à être utilisés manuellement.

Nouveauté juin 2025 : Les QPV 2024 sont désormais disponibles (les QPV 2015 restent toujours disponibles et peuvent se cumuler avec les 2024 sur une même adresse)

2. Mise en œuvre

2.1 Configuration préalable

Pour que Viesion puisse identifier le type de zone représentant les QPV, il est nécessaire de le définir dans paramétrage des types de zone (menu « Configuration / Communes », rubrique « Type de zone », colonne « Type de géoréférencement » :

2.1.1 QPV 2015

Pour le type de zone représentant le « QPV 2015 » (ancienne découpage), il est nécessaire de l'identifier comme tel dans la liste « Type géoréférencement » :

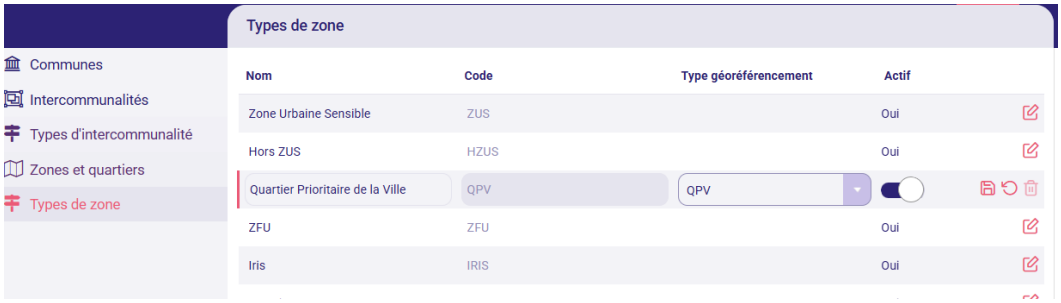

Nouveauté juin 2025 : Avec l'arrivée du QPV 2024, le QPV (2015) qui était typé « QPV » tout court est devenu « QPV2015 »

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

Remarque : Pour plus de clarté dans les types de zones avec l'arrivée du QPV 2024, il est recommandé de le renommer en précisant « 2015 » par exemple.

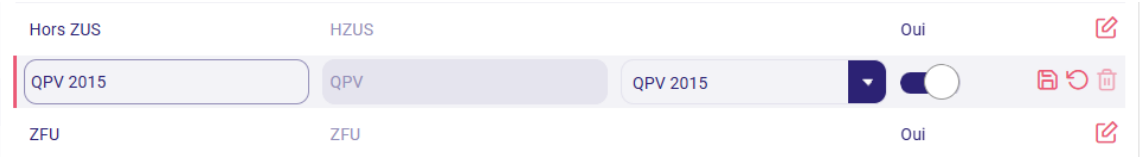

Dès lors que ce paramétrage est fait, Viesion va appliquer la recherche de QPV 2015 sur ce type de zone lors de la saisie des adresses (et il ne sera plus possible de saisir manuelle une zone sur ce type).

Remarque : Pour les structures utilisant déjà la recherche automatique du QPV, l'arrivée du QPV 2024 ne change rien concernant les QPV 2015.

2.1.2 QPV 2024

Nouveauté juin 2025 : Sur le même principe, pour que l'identification du QPV 2024 puisse se faire automatiquement, il est nécessaire d'ajouter un nouveau type de zone avec le type de géoréférencement « QPV 2024 » :

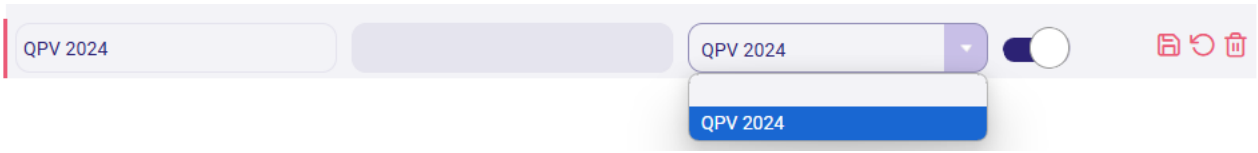

Remarque : S'il existe déjà un type de zone représentant le QPV 2024 et qu'il était utilisé en saisie manuelle, il y a deux façons de procéder en fonction du résultat attendu

- **Créer un nouveau type** de zone pour le QPV 2024 avec le type de géoréférencement QPV 2024 : toutes les adresses saisies calculeront le QPV2024, et le type manuel qui avait été configuré avant sera conservé
- **Modifier le type de zone** pour lui attribuer QPV 2024 : toutes les adresses saisies calculeront le QPV2024 et le réenregistrement d'une adresse avec une zone déjà saisie manuellement sera mis à jour sur le calcul automatique.

2.2 Saisie d'une adresse

2.2.1 Adresse avec QPV

Lors de la saisie d'une adresse, pour que le géoréférencement se fasse, il est impératif de saisir l'adresse en utilisant la saisie assistée de la voie et en séparant correctement le numéro (et l'éventuelle répétition) :

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

Lorsque l'adresse est reconnue, un pictogramme apparait en regard de celle-ci :

Lorsque l'adresse est enregistrée, s'il existe un QPV, un message l'indique :

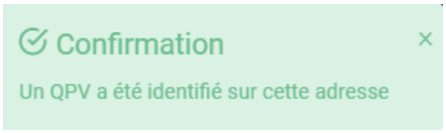

L'adresse obtient alors automatiquement la QPV correspondant (ci-dessous les 2 types 2015 et 2024 existent pour la même adresse) :

Remarque : Il n'est pas nécessaire d'avoir configuré au préalable les zones QPV dans la configuration des zones. Viesion ajoute automatiquement les zones QPV avec leur code officiel (voir 2.4 QPV codés, page 7)

2.2.2 Plus de saisie manuelle des QPV

Dès lors que la configuration est faite sur le type de zone QPV (voir 2.1 Configuration préalable, page 3), il n'est plus possible de saisir manuellement un QPV.

Les éventuelles anciennes saisies sont conservées.

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

2.2.3 Adresse ne relevant pas d'un QPV

Lorsqu'une adresse ne relève pas d'un QPV, il n'y a pas d'ajout automatique, mais les éventuelles autres zones peuvent toujours être saisies manuellement :

2.2.4 Adresse avec plusieurs types de zones

Si une adresse relève d'un QPV, mais également d'un autre type de zone, il suffit de saisir manuellement cet autre type de zone :

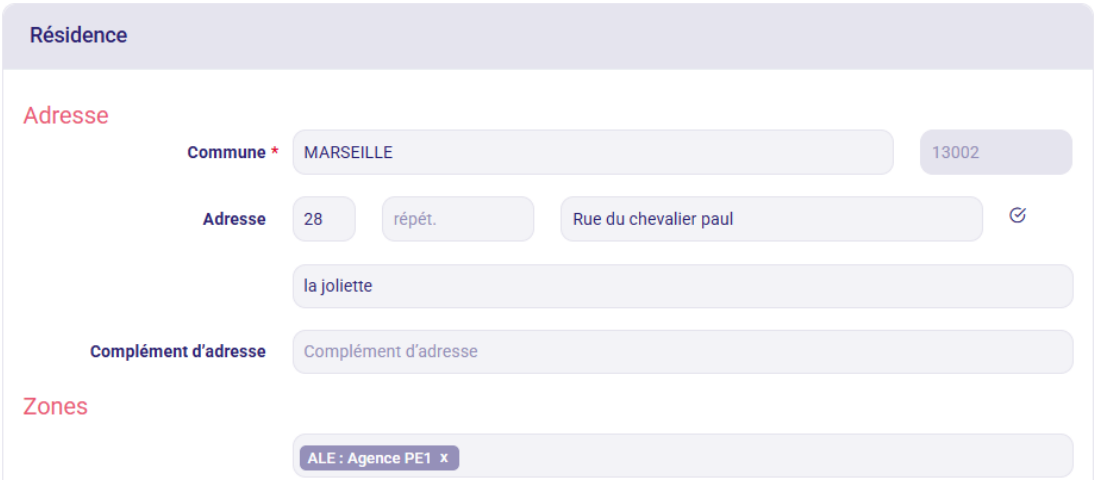

À l'enregistrement, Viesion ajoutera le QPV :

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

2.2.5 Non modification d'un QPV codé

Lors de la modification d'une adresse, seules les zones non codées peuvent être modifiées :

Il n'est pas possible de retirer manuellement un QPV codé : c'est Viesion qui le fera si l'adresse est modifiée et qu'elle ne relève plus d'un QPV.

2.3 Non rétroactivité du géoréférencement

Les anciennes adresses ne sont pas automatiquement géoréférencées avec les QPV. Seules les nouvelles saisies (nouvelle adresse ou nouvel enregistrement d'une adresse déjà saisie) sont prises en compte par le géoréférencement des QPV.

2.4 QPV codés

Lors de la saisie d'une adresse, si un QPV est identifié, celui-ci est automatiquement ajouté (s'il n'existe pas déjà) :

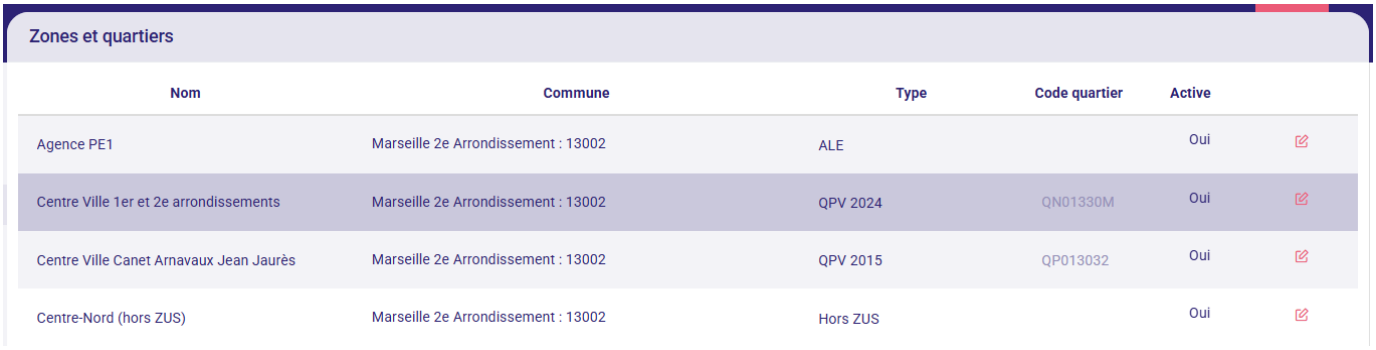

Ces zones sont identifiées par leur code quartier. Il s'agit du code quartier officiel :

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022

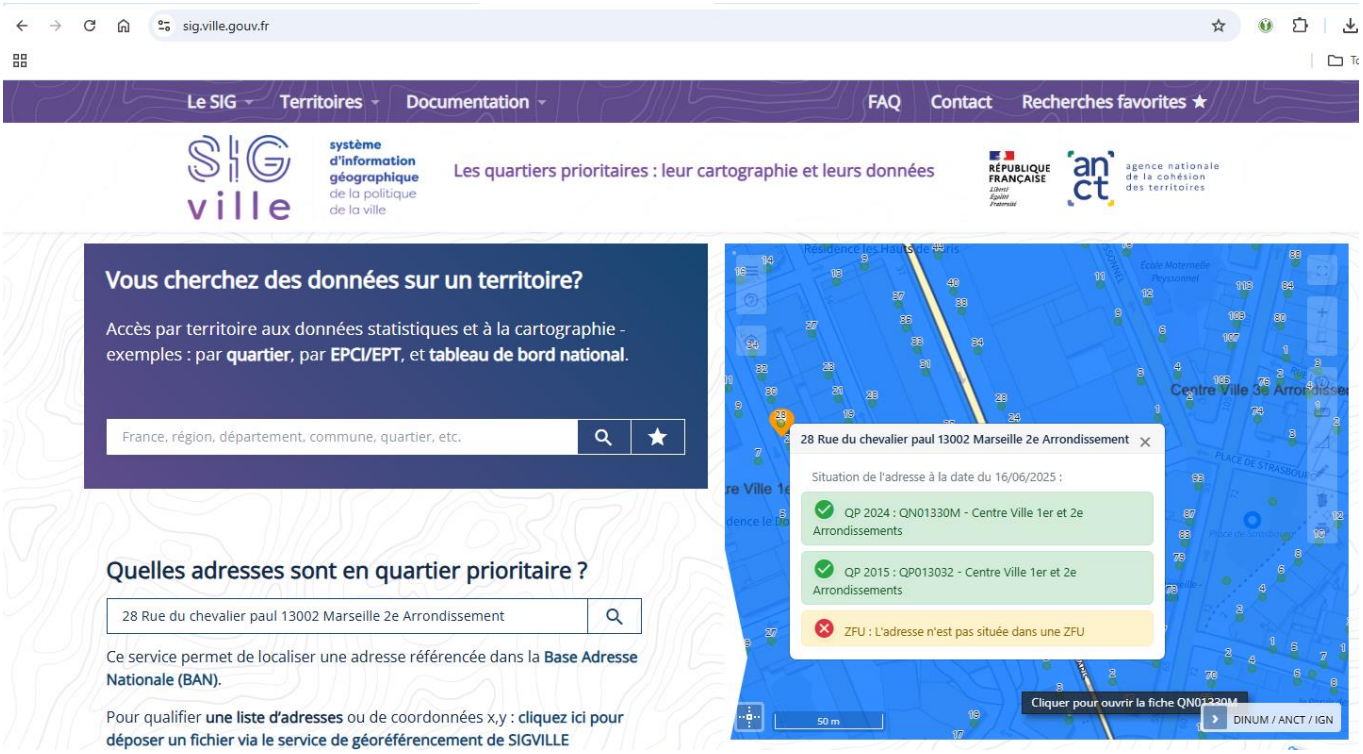

Dans la configuration des zones, il n'est pas possible de saisir ou modifier un code de quartier :

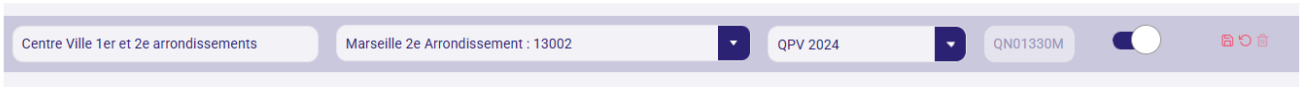

Important : Il n'est pas recommandé de modifier le reste de la configuration d'un QPV avec un code quartier.

Ce document est la propriété d'Arche MC2 et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation écrite.
© ARCHE MC2 2022